



banque qui ne donne pas de réponse

Par riggi, le **02/04/2012 à 20:24**

bonjour, voilà ma petite histoire:

en janvier j'ai trouvée un appartement, je l'ai visité et j'ai voulue commencer les démarches! tout d'abord, je n'ais pas beaucoup de temps avec mon travail alors je fais appel à un courtier, il trouve mon dossier intéressant et me dit que je ne devrais pas avoir de mal à avoir mon crédit! plus tard il me demande de signer le compromis de vente, au début je lui dis que je ne veux pas, que je veux avoir une banque qui me confirme un accord de principe. après une longue discussion, j'accepte et prend rdv avec l'agent immobilier pour signer même pas deux semaines plus tard, le courtier avait trouvé une banque, nous sommes fin janvier. j'avais jusqu'au 2 mars pour trouvé une banque, alors au début je ne me stressée pas trop, en février je prend rdv avec la banquière, mais elle est en congé et je n'aurais rdv que le 6 mars. au rdv je pensais que nous allions signer l'offre de prêt, mais pas du tout, on aurait dit que c'était la première fois qu'elle voyait le dossier elle posait tellement de questions alors qu'elle avait tous mes papiers depuis fin janvier, enfin bref nous sommes le 2 avril et depuis 1 mois maintenant mon compromis de vente à expiré et les propriétaires sont en droit de me demander 10%! ma querstion est, si les propriétaires me demande des dédomagements, puis je moi aussi me retourner vers la banque pour que eux me dédommage, car je n'y suis pour rien! merci d'avance et désolé pour le récit très long!